Programme des cérémonies du centenaire de l'École Normale d'Instituteurs d'Angers.

Numéro d'inventaire: 1985.00328

Auteur(s): J. Chotard

Type de document : imprimé divers Imprimeur : Imprimerie Nouvelle

Date de création : 1933

Description : Feuillets en papier glacé agrafés. **Mesures** : hauteur : 239 mm ; largeur : 154 mm

Notes: Programme des cérémonies du 28 mai 1933.

Mots-clés: Commémorations et anniversaires (Documents)

Filière : École normale d'instituteur et d'institutrice

Niveau: aucun

Nom de la commune : Angers

Nom du département : Maine-et-Loire Autres descriptions : Langue : Français

Mention d'illustration

ill

Lieux: Maine-et-Loire, Angers

1/4



ACADÉMIE DE RENNES

CENTENAIRE

de

l'Ecole Normale d'Instituteurs

d'Angers



Commémoré

le

28 MAI 1933

Imprimerie Nouvelle, 31, Rue Bressigny - Angers





L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS D'ANGERS

==

L'École Normale d'Instituteurs d'Angers fut créée par une décision ministérielle du 11 août 1831. Elle s'ouvrit le 23 décembre de la même année. L'École devait desservir tout le ressort de l'Académie d'Angers qui comprenait les trois départements de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne, mais la Mayenne en 1833, la Sarthe en 1834 eurent leur École Normale propse. L'Académie d'Angers elle-même fut supprimée en 1834.

L'École avait été installée provisoirement place du Champde-Mars, dans une salle mise à sa disposition par une manufacture de toiles à voiles. Elle fut transférée, en 1835, dans
l'hôtel Labarre, sur l'emplacement qu'occupe actuellement la
Communauté des Augustines. Enfin, en 1844, le département
acquit, faubourg de Bressigny, l'enclos des Amandiers et y
installa définitivement l'École Normale sur l'emplacement qu'elle
occupe encore aujourd'hui. Les bâtiments actuels datent de cette
époque, sauf la chapelle qui ne fut construite qu'en 1874 et fut
bénite par Mgr Freppel. Désaffectée en 1882, cette chapelle sert
aujourd'hui de bibliothèque. En 1880, on construisit une école
annexe à deux classes en même temps qu'un logement pour son
directeur et un autre pour l'économe. En 1899, l'école annexe
ayant été remplacée par l'école de garçons de la rue de la
Madeleine, devenue école d'application, les bâtiments de cette
école annexe furent aménagés en laboratoires et salles d'enseignement scientifique. Enfin, en 1932, a été construit un préau
attenant à l'ancienne chapelle.

Le véritable fondateur de l'École Normale d'Angers fut M. Lebas, secrétaire de l'Académie, qui mit sur pied tout le projet de création, fut chargé d'organiser la nouvelle école et en devint le premier directeur. Né à Versailles, le 10 août 1758, M. Lebas occupa des fonctions diverses dans les administrations de la justice et des finances avant d'entrer dans l'enseignement. Très actif et partisan convaincu de la diffusion de l'instruction populaire, il avait organisé à Angers un groupe local de la « Société pour l'instruction élémentaire ». Il mourut le 9 novembre 1835 et la ville d'Angers a consacré son souvenir en donnant son nom à l'une des rues qui longent l'École Normale actuelle.

Quatorze directeurs se sont succédé à la tête de l'École depuis sa fondation. En voici la liste :

MM. Lebas (1831-1835), Provost (1835-1839), Clédat de la Vigerie (1839-1850), Lebruman (1850-1861), Mariotti (1861-1863), Piboën (1863-1880), Bayle (1880-1886), Durand (1886-1888), Lestang (1888-1903), Charton (1903-1911), Gay (1911-1920), Gourdon (1920-1925), Bocquier (1925-1931), Chotard, nommé en 1931

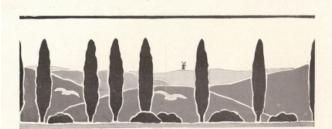
Pendant les premières années, l'enseignement était donné par trois maîtres : un maître de grammaire, d'histoire, de géographie et de l'art d'écrire, un maître chargé de l'enseignement de l'arithmétique, du dessin linéaire, de l'arpentage, des éléments de géométrie et des notions des sciences physiques et d'histoire naturelle, enfin un maître d'écriture, de dessin, de tenue de livres, chargé en même temps de la « marche militaire ». L'aumônier du Collège royal donnait l'enseignement moral et religieux.

L'École comptait 12 élèves au commencement de la première année et 18 à la fin. L'année suivante l'effectif atteignait déjà 42 élèves. Quelques-uns de ces élèves, jusqu'en 1873, payaient leur pension, mais la plupart étaient titulaires de bourses créées par l'Université, les départements, les communes, notamment la ville d'Angers, et des associations de particuliers.

Le nombre des professeurs et des élèves a subi, depuis 1931, des variations parfois assez importantes. L'effectif des promotions a oscillé entre 12 et 20 élèves, il a cependant atteint parfois 25 élèves.

(Voir suite plus loin)





A 10 heures

A L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Sous la présidence de M. le Recteur de l'Académie de Rennes

1. Chœur du Centenaire de l'École Normale.

Paroles et Musique de J. Chapiet. Chanté par les Élèves-Maîtres de l'École.

2. Historique de l'École Normale d'Instituteurs.

Par M. le Directeur de l'École Normale.

3. Allocution par M. le Recteur de l'Académie.

4. Inauguration de l'Exposition de Dessin.

Rétrospective de l'enseignement du Dessin à l'École Normale et Concours de Frises ouvert aux Écoles du Département.

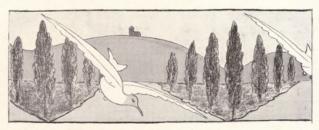
Au cours de cette cérémonie une gerbe de fleurs sera déposée devant la plaque portant les noms des Instituteurs du Département morts à la Guerre

A 11 h. 30

dans les Salons du "Welcome"

BANQUET

Sous la présidence de M. le Préfet de Maine-et-Loire



par des Élèves d'Écoles Primaires

A 15 heures AU GRAND-THÉATRE MUNICIPAL

CONCERT

1.	L'italienne à Alger (ouverture)	Rossini
2.	Chœur du Centenaire de l'École Normale, paroles et musique de	J. Chapiet
3.	PRINCIPES DE L'ÉCOLE LAÏ	QUE

Conférence par M. l'Inspecteur d'Académie de Maine-et-Loire.

4. Sous l'aile blanche des voiles $(ch\alpha ur\ \hat{a}\ 2\ voix)$. Chaminade Par les élèves des Écoles publiques.

ÉVOCATION PRINTANIÈRE.

Ballet dansé par les élèves de l'Ecole primaire supérieure de jeunes filles.

6. Chant de la bergère (chœur à 2 voix)..... Donizetti

BALLET SUÉDOIS. Sur des airs populaires recueillis par Soderman, dansé par les Elèves-Maîtresses de l'Ecole Normale d'Institutrices.

8. Légende bretonne (chœur à 4 voix). Saintis Par les Elèves-Maîtres de l'Ecole Normale.

4/4